

Cayenne, le 2 septembre 2024



RÉGION ACADÉMIQUE GUYANE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Madame l'Inspectrice d'Académie
Inspectrice pédagogique régionale
Établissements et Vie Scolaire

à

Mesdames les professeures documentalistes
et messieurs les professeurs documentalistes
Mesdames les conseillères principales
d'éducation et messieurs les conseillers
principaux d'éducation

S/c

Mesdames les cheffes d'établissement et
messieurs les chefs d'établissement

Rectorat

Inspection
Pédagogique
Régionale

IA-IPR EVS

Corinne MELON-
CLÉANTE

[Corinne.melon-
cléante@ac-guyane.fr](mailto:Corinne.melon-cléante@ac-guyane.fr)

Tél. : 05 94 27 22 39
Tél/ 06 94 23 41 37

Secretariat
Monique BOSTON
[monique.boston@ac-
guyane.fr](mailto:monique.boston@ac-guyane.fr)

Réf. LM/01/2024

BP 6011
97306 CAYENNE Cedex

Objet : Lettre de rentrée 2024-2025.

La circulaire 2024-2025, Ne laisser aucun élève au bord du chemin, fait du mot « cohésion » le mot-clé des axes dans lesquels doit s'inscrire notre action, aussi bien individuelle que collective. Le projet académique qui, lui aussi, nous fixe des objectifs à court et à moyen terme pour agir, est en complète cohérence avec les actions à mettre en place ou à renforcer présentées dans la circulaire, en les contextualisant, vu les réalités de notre académie.

Ces axes sont déclinés comme suit :

1. La cohésion par la progression de chacun : réactiver l'École comme ascenseur social et scolaire ;
2. La cohésion par la lutte contre toutes les formes d'assignation ;
3. La cohésion autour de l'École et de ses personnels ;
4. La cohésion sociale par l'avenir que prépare l'École : construire dès à présent l'École du futur.

J'ai commencé, par l'Ouest guyanais, des visites d'établissement qui me permettent de rencontrer les acteurs, d'échanger avec eux, d'entendre leurs besoins et de poser des attentes.

J'ai d'abord demandé - continuerai à le faire - aux conseillères principales et conseillers principaux d'éducation ainsi qu'aux professeures et professeurs-documentalistes de travailler ensemble, qu'il y ait de la cohérence et de la cohésion entre équipe de Vie scolaire et équipe de C.D.I ou C.C.C. Pourquoi ? Parce que nous disposons là d'un formidable levier d'éducation et d'enseignement, en même temps qu'un espace de

liberté qu'on peut donner à cette action qui se conduit hors de la salle de classe. Travailler entre élèves de classes et d'âges différents, mener des activités séquencées sans impératif d'évaluation en vue d'une note chiffrée, répondre à des besoins précis des élèves dans des formats et des modalités qu'ils auront pu eux-mêmes proposer, et la liste est loin d'être exhaustive. Construire l'École du futur n'est possible que si l'on s'extrait des schémas de pensée du passé.

Le cadre réglementaire est souvent perçu comme un frein à l'innovation, mais est avant tout protecteur, garantissant les droits et devoirs de tous, élèves, comme personnels.

Toutefois, il autorise et invite (Cardie, Notre École, faisons-la ensemble, etc.) à s'emparer de tout moyen, humain, matériel, financier, partenarial, et de toute méthode qui servent notre objectif premier et ultime, La réussite de chaque élève et de tous. L'axe 1 remet ce principe au cœur de notre réflexion et surtout de notre action.

Les axes 2 et 3 nous interrogent sur nos pratiques, nos priorités, nos postures, notre façon d'incarner concrètement - ou non - les Valeurs de l'École. Comment nous comportons-nous entre adultes ? envers les élèves ? Sommes-nous des exemples à suivre ? Sommes-nous modélisants ? Faisons-nous en sorte que les élèves trouvent du sens à leur présence à l'École ? Et y trouvent-ils un intérêt ? Les évaluations d'établissement, notamment l'auto-évaluation, nous ont poussés à poser ces questions, mais l'avons-nous fait sincèrement ? Avons-nous pris en compte la parole des élèves et leurs aspirations ? Les trois semaines de l'engagement et de la démocratie scolaire sont des moments clés pour les impliquer dans la vie et dans le fonctionnement de leur établissement. Nos élèves nous font-ils confiance et font-ils corps avec nous, au sein de notre École ? Notre École est-elle vraiment la leur ?

Ce qui m'amène au dernier axe de cette circulaire : l'École prépare-t-elle réellement l'avenir de tous nos jeunes et une société plus unie, moins clivée, moins fracturée ? Cette question rejoint directement la deuxième action de l'ambition 3 de notre projet académique : élever le niveau scolaire et l'ambition des élèves [...]. Et prépare-t-elle son propre avenir, l'École du futur ?

Toutes ces questions et il pourrait y en avoir de nombreuses autres, je les préfère à des directives, consignes générales, qui ne résistent pas, dans la pratique, à la diversité et à la singularité de vos établissements. Je vous invite à vous les poser ensemble, pour concevoir un projet qui réponde à l'une ou à plusieurs d'entre elles. Un projet à la fois ambitieux et réaliste, qui fixe des actions très concrètes pour atteindre un objectif de votre projet d'établissement et, bien évidemment du projet académique. Plus il associera de membres de la communauté éducative, personnels, élèves, parents, plus il aura de chances de réussir.

Une fois validé par le chef d'établissement, il me sera remonté par la voie hiérarchique, à la fin de l'année civile 2024, sous forme de note synthétique d'une page recto-verso, précisant l'objectif, les parties prenantes, les modalités et l'organisation ainsi que les effets escomptés, assortis d'un ou deux indicateurs pour en évaluer l'efficacité, à court et à moyen terme. La fiche projet publiée sur le site disciplinaire des CPE fait parfaitement l'affaire.

Notre ministre, Anne GENETET, a annoncé ses priorités pour l'École : élever le niveau de tous les élèves, garantir le bien-être de tous, assurer la sécurité et poursuivre la lutte

contre le harcèlement. Elle souhaite l'apaisement et la sérénité dans notre institution qui reste celle du temps long, ce qui n'empêche pas des résultats marqués à court-terme, pour dessiner la trajectoire ascensionnelle que nous visons.

Je vous remercie pour votre engagement quotidien, passé et à venir, au service de cette politique et de la réussite de tous les élèves.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, une excellente année scolaire.

Corinne MELON-CLÉANTE



Inspectrice d'académie
Inspectrice Pédagogique Régionale
Établissements et Vie Scolaire de Guyane

Équipe académique Établissements et Vie scolaire :

Chargée de mission et d'inspection EVS – CPE : Marjorie CATORC (D.A.V.L.C)

Chargée de mission et d'inspection EVS – Documentation : Murielle ALPHONSE

Chargé de mission EVS – CPE bassin de Saint-Laurent du Maroni : Simon ESTIENNE

Webmestre site disciplinaire EVS – CPE : Mélodie LIQUET

<https://evs.dis.ac-guyane.fr>

Webmestre site disciplinaire EVS – Documentation : Daniela BRUN

<https://doc.dis.ac-guyane.fr>

Coordonnatrices et coordonnateur de bassin :

CPE – Cayenne : Nathalie BOWERS et Stéphanie WILLIAM

CPE – Kourou : Élodie PAOLO

CPE – Saint-Laurent du Maroni : Rodolphe GODET et Mélodie LIQUET

Documentation – Cayenne : Anne KIHM

Documentation – Kourou : Stéphanie COQURET et Isabelle REVERCHON

Documentation – Saint-Laurent du Maroni : Célia RINNA